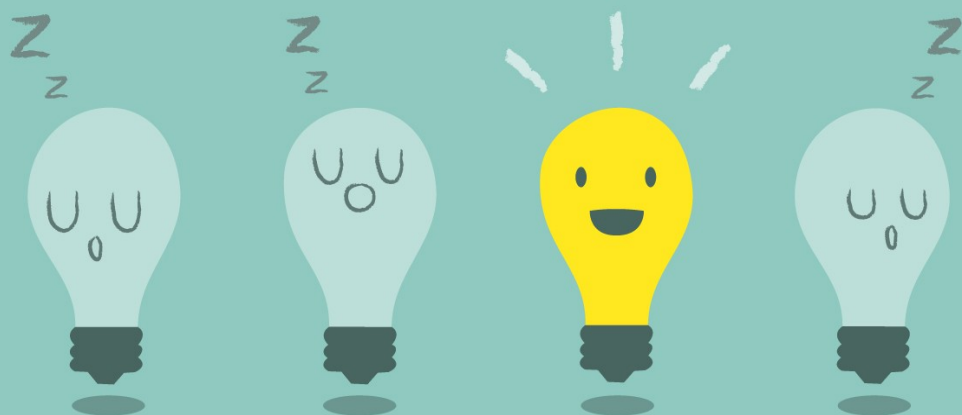


AIDE AUX COMMERCES DES TERRITOIRES DE LA RÉGION NORMANDIE

Opération Collective de Modernisation
du Pays du Perche ornaïs



**Commerçants, artisans,
communes**

Vous avez un projet ?

Nous pouvons vous aider !

**Pays
Perche**
Ornaïs

**Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays du Perche ornaïs**

2026-2027

Pour qui ?

⇒ **Artisans, commerçants**

Siège social sur les Communautés de Communes Cœur du Perche, des Collines du Perche normand, des Hauts du Perche, du Pays de Mortagne-au-Perche

Avec une devanture en centre-bourg

Moins d'1 million € CA

Minimum 2 bilans (*fournir le 3ème bilan comptable à la demande de paiement*)

⇒ **Communes du Pays du Perche ornaïs**

Pour quoi ?

Tout projet favorisant la modernisation, l'adaptation de l'entreprise

Investissements éligibles : équipement professionnel, rénovation des vitrines et enseignes, aménagement de véhicules de tournée...

Subvention à hauteur de 30 % des dépenses éligibles HT, plafonnée à 25 000 €

(à partir de 1 000 € HT d'investissement)

Comment ?

Ne pas avoir commencé l'investissement (pas de devis signé)

Contactez votre Communauté de Communes, votre conseiller CCI et CMA, le Pays du Perche ornaïs : 02 33 85 35 89 / gestion@payspercheornais.fr pour remplir le dossier

Audition par le Comité Territorial d'Engagement

(élus, chefs d'entreprise, banques, experts-comptables, consulaires...)

Cette opération est financée par

